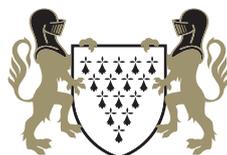


GUÉRANDE MAGAZINE



DOSSIER

GUÉRANDE SE CONSTRUIT AVEC VOUS



Ville de
Guérande



ville-guerande.fr

édito



Chères Guérandaises, chers Guérandais,

Il y a plusieurs années, nous vous annonçons dans ce magazine que la Ville de Guérande était sélectionnée dans le cadre du programme « Petites Villes de demain », un dispositif d'accompagnement proposé par l'État aux collectivités territoriales avec deux objectifs complémentaires : accompagner la redynamisation des territoires pour leur permettre d'exprimer pleinement leur potentiel et faciliter le quotidien de nos concitoyens en sécurisant partout et pour tous l'accès aux services essentiels.

Après avoir obtenu la validation de l'État quant aux orientations retenues, nous avons souhaité donner la parole aux citoyens grâce à des enquêtes sous forme de micro-trottoirs et de stands. Cette démarche a notamment été menée sur le marché alimentaire ou aux abords du centre culturel Athanor et de l'école du Bois Rochefort. En parallèle, nous avons créé des groupes d'usagers réunissant des citoyens représentatifs de tous les villages et quartiers, des acteurs économiques locaux, des agents communaux et tous les élus municipaux afin d'associer les parties prenantes de manière régulière, à chaque phase de la mission. Il s'agit de la plus grande opération de démocratie participative jamais menée au sein de votre commune avec plus de 600 personnes invitées à prendre la parole !

Sur la base de cette large consultation, les projets à venir sont ambitieux et les réalisations échelonnées sur plusieurs années. Tandis que nous avançons tout en maintenant le rythme des concertations auprès des riverains et des commerçants pour adapter les projets à leurs besoins, nous souhaitons vous présenter les secteurs retenus prioritairement : l'îlot de la porte Saint-Michel et le faubourg Sainte-Anne, pour vous permettre d'avoir un aperçu du devenir de votre commune et pour que vous aussi puissiez nous donner votre avis.

Je vous souhaite, à toutes et tous, une bonne lecture à la découverte des nombreux projets à venir dans votre commune.

Nicolas Criaud
Maire de Guérande



Il s'agit de la plus grande opération de démocratie participative jamais menée au sein de votre commune avec plus de 600 personnes invitées à prendre la parole !



Gwenrannadezed ha Gwenranniz ker,

Un toullad bloavezhioù 'zo abaoe e roemp deoc'h da c'houzout er c'hannadig-mañ e oa bet dibabet kêr Gwenrann e stern ar raklun « Kêrioù bihan warc'hoazh », anezhañ ur stignadur ambrougañ kinniget gant ar Stad d'ar strollegezhioù tiriadel ha dezhañ daou amkan kenglokaus : ambrougañ addeltuekadur an tiriadoù evit reiñ an dro dezho da eztaoliñ o barregezhioù hag aesaat buhez pemdeziek ar c'hengeodediz dre ziogeliñ d'an holl hag e pep lec'h an diraez d'ar gwazadurioù retañ.

Goude bezañ bet talvoudet gant ar Stad evit pezh a sell ouzh an durc'hadurioù miret hon eus bet c'hoant reiñ ar gaoz d'ar geodediz dre enklaskoù straedatersiñ pe ouzh standoù. Kement-mañ zo bet renet war ar marc'had, en ardroioù ar Greizenn sevenadurel Athanor hag e re ar skol Koed-Roc'hforzh. War ar memes tro hon eus krouet strolladoù arveriadet a vod keodediz derc'houezus eus an holl gêriadennoù ha karterioù, obererion armerzhel lec'hel, gwazourion eus ar gumun hag an holl zilennidi dinazel a-benn kevrediñ ar berzhiaded en un doare reoliek, da bep lankad eus ar gefridi. Anv zo aze eus ar brasañ koulzad a zemokratiezh perzhiadek renet biskoazh en ho kumun a zo pedet en tu all da 600 den da gemer ar gaoz ennañ !

O kemer diazez war ar guzuliadenn-se eo uhelek ar raktresoù ha daskoulzet e vo an ober war lies bloavezh. Endra ma 'z eomp war-raok en ur genderc'hel d'en em guzuliañ gant ar c'harteriz hag ar genwerzhourion evit azasaat ar raktresoù ouzh o ezhommoù e felle dimp kinnig deoc'h an toleadoù dalc'het da gentañ penn : tachadig an nor Sant-Mikael hag ar fabourzh Santez-Anna evit ma c'hallfec'h kaout un alberz eus dazont ho kumun hag evit ma c'hallfec'h reiñ dimp hoc'h ali.

Hetiñ a ran da bep unan ul lennadenn vat a roio an dro deoc'h da zizoleiñ ar raktresoù niverus da zont en ho kumun.

sommaire



P. 4
Dossier



P. 9
Culture



P. 15
Patrimoine



P. 8
**Santé : adoptez
les bons réflexes**



P. 10
Fête médiévale 2024

P. 12 Agenda
P. 16 Tribunes
P. 18 Le Maire
vous répond
P. 19 Démocratie
participative



Ville de
Guérande

Directeur de la publication : **Xavier Fournier**

Rédacteur en chef : **Paul Davy**

Rédaction : **Heilen Beyer, Delphine Lelièvre, Céline Pavis,**
services municipaux de la Ville de Guérande

Traduction bretonne : **Laurent Motrot**

Visuels : **Ville de Guérande ; Olivia Boutrou ; Ici même ; Msiere Banane**

Maquette et mise en page : **Second Regard**

Impression : **Icônes (56) - Certifié PEFC™ 10-31-3162 - Imprim'vert**

Retrouvez toute l'info de votre ville
sur **ville-guerande.fr**

Suivez-nous sur



Tirage : 9 170 exemplaires

Distribution : toutes les boîtes aux lettres des foyers
guérandais. Guérande Magazine est à votre disposition
à l'hôtel de ville et dans les bâtiments municipaux.



Il est également consultable sur le site de la Ville,
en version numérique ou audio.

Petites Villes de Demain : faire avancer Guérande



Signature de la convention d'adhésion

Engagée dans la démarche Petites Villes de Demain depuis le mois de mai 2021, la Ville mène depuis plus d'un an une opération de concertation autour du futur de Guérande et de la vitalité de son centre-ville. Objectif : préparer l'avenir en anticipant les mutations de demain. Plus de 600 personnes ont été consultées pour réfléchir à ce que deviendra Guérande dans les prochaines années et donc envisager les aménagements qui devront être travaillés pour le permettre. Un premier scénario a été retenu et deux secteurs prioritaires identifiés.



Illustration d'ambiance servant de support à la construction du projet. Les aménagements ou les sens de circulation ne sont pas encore définis.

Un dispositif national au service des communes

Et pour vous, elle ressemble à quoi la ville idéale ? Cette question pourrait à elle seule résumer le travail de concertation mené depuis le 1^{er} trimestre 2023 autour de l'avenir de Guérande à 10, 15 ou 20 ans. Cette démarche s'inscrit dans le programme national Petites Villes de Demain, qui vise à revitaliser les centres-villes de communes de moins de 20 000 habitants. Plus concrètement, cela permet aux communes concernées d'être accompagnées pour améliorer le quotidien de leurs administrés en imaginant ce que serait leur ville de demain. Au niveau national, 1 622 communes sont concernées (dont 24 dans le département).

Très tôt, la Ville de Guérande a manifesté son intérêt pour le dispositif en signant une convention d'adhésion dès le mois de mai 2021 aux côtés de la commune d'Herbignac et de CapAtlantique La Baule-Guérande Agglo. Le projet est ensuite né officiellement le 31 janvier 2023 avec la signature d'une convention cadre d'opération de revitalisation de territoire.



Dessine-moi... la ville idéale !

Depuis cette date et avec l'accompagnement du groupement piloté par le cabinet ICI MEME (retenu par la Ville pour son approche humaine et ses expertises de terrain), une première phase de diagnostic a été réalisée grâce à des enquêtes sous forme de « micro-trottoir » et de stands, sur sites. Cette démarche a notamment été menée sur le marché alimentaire, aux abords du centre culturel Athanor et de l'école du Bois Rochefort ou encore à l'occasion du forum des associations 2023.

Des groupes d'usagers ont ensuite été créés afin d'associer les parties prenantes de manière régulière, à chaque phase de la mission : le groupe « commerçants », le groupe « citoyens » composé des 32 membres du Conseil citoyen, le groupe des agents de la Ville et du CCAS ainsi que le groupe des partenaires institutionnels et des élus. Pendant de nombreux mois, chacun a pu travailler autour de diverses thématiques pour décrire ses usages actuels, ses besoins et ses attentes. Place de la nature ou de la voiture en ville, commerces... des ateliers ont été organisés et ont permis à ces groupes de se prononcer sur 3 scénarios d'aménagement qui ont ainsi évolué au fil de la concertation. À l'issue de ce travail, c'est l'option dite « Les vertèbres » qui a été retenue avec 68 % des votes.

Et maintenant ? Pas question, bien sûr, d'une évolution brutale ou d'un début des travaux à la rentrée 2024. Le travail mené n'avait qu'un seul objectif : fixer le cap que suivra la Ville en matière d'aménagement de son territoire, dans les deux prochaines décennies. Cette démarche se situe sur un temps long et permet de garantir une cohérence d'ensemble dans les choix qui seront faits. Pour permettre à Guérande de s'adapter aux enjeux environnementaux et sociétaux tout en restant accessible et authentique. Une ville ancrée dans son époque, où il fait bon vivre, consommer et visiter.

Une fois ce cadre posé, il s'agit désormais d'entamer le travail concret sur les deux secteurs définis comme prioritaires : l'îlot Saint-Michel, qui s'étend du boulevard Dinkelsbühl à la place du marché au bois, et le secteur du faubourg Sainte-Anne, comprenant la rue Benjamin Le Tilly et la Porte Vanne-taise. Une phase d'expérimentation va désormais pouvoir s'y ouvrir.

C'est l'un des deux principes posés pour encadrer la démarche : les aménagements qui y seront travaillés seront d'abord transitoires afin de pouvoir en mesurer la pertinence et, s'il y a lieu, de les faire évoluer pour s'approcher au plus près des attentes de celles et ceux qui vivent la ville : habitants, commerçants... Deuxième condition fixée : travailler des aménagements qui prennent en compte la saisonnalité de la ville. Guérande vit en effet au rythme des saisons (17% des logements de Guérande sont des résidences secondaires) ce qui a inévitablement un impact sur la manière de penser la ville et ses usages. Le travail mené devra donc répondre à cette particularité pour s'adapter aux enjeux de la haute mais aussi de la basse saison.



Et maintenant ?

Des aménagements transitoires doivent donc être travaillés sur une partie des deux secteurs prioritaires (place du marché au bois et faubourg Sainte-Anne), dans la philosophie de ce scénario retenu. Ce travail sera mené avec l'ensemble des acteurs de ces deux quartiers à l'occasion de réunions de concertation déjà prévues en octobre prochain, en lien avec la maîtrise d'œuvre qui vient d'être désignée. Celle-ci est désormais chargée de lancer la phase opérationnelle de la démarche. En ligne de mire : les premières installations transitoires envisagées à l'automne 2025. L'expérimentation doit être menée entre 1 et 3 années pour permettre de l'évaluer et éventuellement de l'ajuster.



Illustration d'ambiance servant de support à la construction du projet. Les aménagements ou les sens de circulation ne sont pas encore définis.



Mars 2023 > Janvier 2024
phase de concertation

Janvier 2024
choix du scénario retenu

Juin 2024
choix de la maîtrise d'œuvre et lancement de la phase opérationnelle

Janvier 2023
signature de la convention cadre

Mars > juin 2024
travail d'approfondissement sur les secteurs de l'îlot Saint-Michel et Faubourg Sainte-Anne

Septembre 2024 > automne 2025
concertation

Chiffres clés :

1 622

communes lauréates
du programme Petites
Villes de Demain
en France

600

personnes concertées
depuis le 1^{er} trimestre
2023

3

scénarios
d'aménagement
projetés

68%

des votes en faveur
du scénario dit
« Les vertèbres »

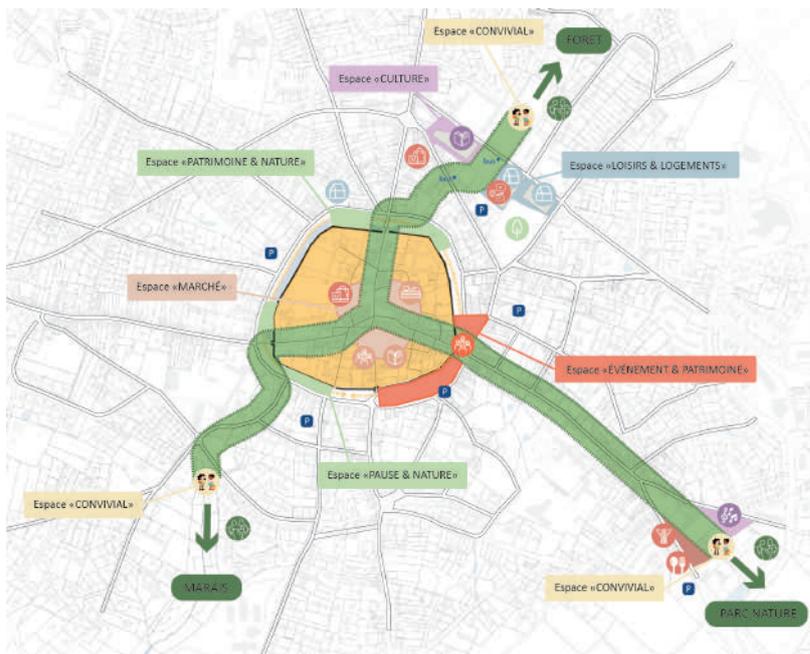


Illustration d'ambiance servant de support à la construction du projet. Les aménagements ou les sens de circulation ne sont pas encore définis.

LES VERTÈBRES, KÉZAKO ?

Le scénario d'aménagement repose sur une idée forte : celle de créer du lien entre différents espaces du centre-ville, aujourd'hui déconnectés dans leurs usages : la coulée verte, le centre culturel Athanor, le secteur du Petit paradis, et l'îlot Saint-Michel. Ce scénario vient connecter ces lieux pour constituer la colonne vertébrale du centre-ville. Il prévoit des aménagements plus accessibles et confortables pour les mobilités actives (marche, vélo...), une renaturation et une végétalisation importante de l'hypercentre afin d'y créer différentes ambiances et de nouveaux usages. Le parcours marchand est retravaillé grâce à des espaces publics repensés qui permettent davantage de déambulation ainsi que la création de lieux de convivialité modulables au gré des saisons. Cœur de la cité, la place du marché au bois est retravaillée pour offrir un parvis agréable et végétalisé, permettant l'accueil d'événements en cœur de ville. Enfin, un travail est prévu pour revaloriser le Mail qui doit être plus lisible et accessible. Celui-ci pourrait prendre la forme d'un théâtre de verdure.

Il est à noter que l'ensemble des usages ont été pris en compte pour construire ce scénario qui intègre l'ensemble des enjeux du centre-ville d'aujourd'hui (mobilité réduite, livraison...) pour façonner celui de demain.



Automne 2025
mise en place des
aménagements
transitoires

**Vous souhaitez vous exprimer
sur la démarche ? Nous faire part
de vos idées et avis ? Écrivez-nous à
democratieparticipative@ville-guerande.fr**

Santé : adoptez les bons réflexes !

Tout au long de l'année et plus encore en période estivale, les services d'urgence et de santé font face à des tensions importantes. Parce qu'il existe de nombreuses solutions pour répondre à toutes les situations et parce qu'elles ne sont pas toujours connues ou comprises, voici quelques repères pour adopter les bons réflexes et vous orienter au mieux.



Médecin traitant

C'est le bon interlocuteur en cas de maladie car c'est le praticien qui vous connaît le mieux. Le contacter doit donc être votre premier réflexe en cas d'urgence non vitale. Celui-ci peut vous recevoir sur un créneau d'urgence ou vous orienter, si besoin, vers d'autres professionnels de santé.



Les pharmacies

En charge de la dispensation du médicament, les pharmaciens jouent un rôle clé dans les soins de proximité. Ils peuvent vous conseiller ou vous orienter vers le bon interlocuteur. Sur notre territoire, certains pharmaciens peuvent organiser une consultation d'urgence avec un médecin généraliste volontaire. Cette expérimentation s'adresse aux patients sans médecin traitant sur le secteur (ce qui peut vous concerner si vous êtes de passage). Le pharmacien peut aussi renouveler une ordonnance sous conditions. Au total, 8 pharmacies sont présentes sur le territoire guérandais.

Ordre.pharmacien.fr



C'EST QUOI LE « CAPS » ?

L'ancien « Centre d'Accueil et de Permanence de Soins » est une Maison Médicale de Garde. Située avenue de la Bouexière à Guérande, elle prend le relais des cabinets médicaux en cas d'urgence et seulement en dehors des heures d'ouvertures de ces derniers. Attention : il est inutile de vous y rendre spontanément ! Seul le 15 peut vous orienter vers cette structure qui regroupe 38 médecins volontaires effectuant des soins ambulatoires, des petites urgences ou traumatismes. Deux praticiens y assurent des astreintes les soirs de semaine de 20h à minuit, les samedis de 12h à minuit et les dimanches et jours fériés de 8h à minuit.



Objectif de Développement Durable n°3

Donner aux individus les moyens de vivre une vie saine et promouvoir le bien-être à tous les âges



Les soins non programmés :

Permanences de soins :

En journée, les cabinets médicaux de la Presqu'île mettent à disposition des créneaux d'urgence. La liste des praticiens de Guérande et de la Presqu'île est accessible sur : **Annuaire.sante.ameli.fr**

SOS Médecins Saint-Nazaire

Votre médecin n'est pas disponible ? Vous avez un problème de santé pendant la nuit ou un jour férié ? SOS Médecins Saint-Nazaire peut-être votre interlocuteur. Cette association assure une permanence de soins grâce à des médecins libéraux qui y assurent des gardes. Les consultations sont possibles 7j/7 et sur rendez-vous uniquement (les créneaux proposés sont toujours dans la journée) au 28 boulevard de l'Université à Saint-Nazaire. Des visites à domicile sont également possible 24h/24. Lorsque l'on est malade, cette option est à privilégier afin de ne pas remplir les urgences avec des urgences relatives. SOS Médecins Saint-Nazaire rayonne sur Saint-Nazaire et les communes à proximité, Guérande comprise.



Le 15

Ce numéro de téléphone, gratuit, est le bon réflexe si vous avez un problème de santé qui ne peut pas attendre l'ouverture habituelle des cabinets médicaux. En fonction de votre état de santé, un médecin vous donnera les conseils nécessaires, vous orientera vers un médecin de garde ou programmera une visite à domicile ou vous dirigera vers un service d'urgence ou organisera l'intervention d'une équipe adaptée.



Le service des urgences du Centre Hospitalier de Saint-Nazaire

Le service des urgences est souvent saturé, ce qui nuit à la prise en charge des personnes. Il est donc indispensable d'avoir les bons réflexes, sans pour autant prendre des risques en négligeant de réels signes de danger. Douleurs persistantes au niveau de la poitrine, saignement important, paralysie partielle et soudaine, brûlure importante, difficultés à respirer, accident de circulation, intoxication, empoisonnement, chute importante : toutes ces situations doivent vous alerter et vous orienter vers les urgences. Si vous ne savez pas si votre cas nécessite une prise en charge par le service des urgences, le meilleur réflexe est de composer le 15.

15

Urgences médicales

18

Urgences vitales : accident de circulation, malaise, chute, accident sur la voie publique

112

Dans tous les cas, vous pouvez aussi composer le 112, partout dans l'Union européenne. Vous serez alors orienté vers le bon service selon votre cas.

114

Vous êtes sourds ou malentendants ou n'avez pas la capacité de téléphoner (de parler), vous pouvez envoyer un SMS gratuitement au 114 pour communiquer par écrit avec votre correspondant.



Sur les bancs de la fac, pour le plaisir



Objectif de Développement Durable n°11

Faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et durables

Composante de Nantes Université, l'université permanente vient d'ouvrir à Guérande sa 10^e antenne en Loire-Atlantique et la 13^e dans la région. Une vraie chance pour la cité médiévale où seront proposées chaque année huit conférences autour de huit thématiques.



« La curiosité ne connaît pas de limite d'âge » : c'est par ces mots que l'Université permanente de Nantes présente son offre de conférences et de cours qu'elle dispense dans ses 13 antennes de la région. Guérande a le plaisir, depuis le 15 mai dernier, d'accueillir l'une d'elles. Chaque année, 8 conférences seront proposées sur 8 thèmes différents : arts visuels, économie et liens sociaux, histoire, géographie et géopolitique, littérature, musique, santé, sciences et environnement. L'antenne locale – la seule de la presqu'île – est emmenée par 17 bénévoles passionnés qui pourront piocher dans un catalogue de 400 conférences dispensées par 200 enseignants pour construire leur programmation annuelle. Active dans le projet, la Ville de Guérande met à leur disposition une salle (au sein de l'espace culturel Athanor) et des moyens leur permettant de valoriser cette programmation.

« Cela vient répondre à un besoin car il n'y avait pas cette offre sur notre territoire. Les conférences se veulent vivantes, dynamiques et pédagogiques. Le terme Université peut faire peur mais il n'y a aucun prérequis pour venir sauf celui d'être curieux », soulignent les bénévoles de l'antenne guérandaise.

Loin d'être élitiste, cette offre se veut accessible au plus grand nombre et vise à éclairer le public sur un sujet donné, à diffuser et faire rayonner la culture. À l'heure où tout va très vite, proposer une offre de conférences, autour d'un spécialiste d'un domaine pour comprendre un sujet et faire naître une réflexion, semble relever du pari. Pourtant, partout où elles sont présentes, les antennes de l'Université permanente accueillent un public de plus en plus nombreux et varié. Cette proposition répond donc à un besoin : celui de ralentir, pour prendre le temps de la réflexion et s'enrichir des connaissances de l'autre.

EN PRATIQUE

Les conférences ont lieu un mercredi par mois à 14h30 au centre culturel Athanor, d'octobre 2024 à mai 2025. La liste des conférences proposées sera annoncée sur le site <https://up.univ-nantes.fr/>.

L'Université permanente de Nantes à Guérande sera également présente au forum des associations qui se tiendra le 7 septembre prochain, à Kerbinou.

Tarifs : 25€ pour l'année avec les huit conférences (6 € par conférence pour les non-inscrits et sous réserve des places disponibles). L'abonnement annuel donne accès à l'ensemble des 200 conférences de l'Université permanente de Nantes et de ses antennes.

Les thématiques des conférences :

- **2 octobre** : Sciences et environnement
- **6 novembre** : Géographie et géopolitique
- **4 décembre** : Arts plastiques
- **8 janvier 2025** : Histoire
- **5 février 2025** : Santé
- **5 mars 2025** : Littérature
- **2 avril 2025** : Arts vivants
- **7 mai 2025** : Économie, liens sociaux et société

+ d'infos

up.guerande@univ-nantes.fr

PassAG : une offre d'animations adaptées pour les aînés de la commune

Pour répondre au mieux aux attentes des seniors de la commune, une offre d'animations accessibles et saisonnières est mise en œuvre par le CCAS de la Ville ou ses partenaires. Elle a pour objectif de développer et conserver les liens sociaux à travers des activités culturelles, sportives... mais aussi de faciliter le bien vieillir chez soi. Des ateliers numériques, de réflexologie, des séances de cinéma et bien d'autres animations sont organisées tout au long de l'année. Vous pouvez les retrouver sur le flyer PassAG, diffusé tous les 2 mois au CCAS (11 rue des Saulniers à Guérande), ou en vous inscrivant sur notre liste de diffusion au 02 40 24 99 57.



SAM.
01
JUN

DIM.
02
JUN



LA FÊTE MÉDIÉVALE DE GUÉRANDE EST DE RETOUR !

Le temps d'un week-end, notre cité médiévale résonne aux rythmes des ménestrels et troubadours pour nous replonger dans l'époque du Moyen Âge. Deux jours pour revivre les préparations du mariage... Nous avons souhaité faire la part belle à l'histoire de notre commune et donner une place prépondérante aux animations tout en préservant l'essence qui fait le succès de cet événement. Des tavernes aux spectacles

en passant par le défilé, le bal et les camps de vie, la Foire, vous retrouverez tout ce qui rend la Fête médiévale exceptionnelle.

Sur scène ou en déambulation, dans les bars ou les restaurants, les artistes vous proposent de nombreux spectacles. Faites votre programme et soyez curieux : arpentez les ruelles et laissez l'imprévu vous surprendre.



PLAN DE LA CITÉ



- Départ du défilé
 - - -> Parcours du défilé
 - Tavernes
 - Foire
 - Camps de vie
- Espaces scéniques**
- 1 Porte de Saillé
 - 2 Place du marché au bois
 - 3 Coulée verte
 - 4 Place du vieux marché
 - 5 Jardin de la Cure
 - 6 Place Saint-Aubin
 - 7 Place Saint-Jean
 - 8 Porte Vannetaise
 - 9 Porte Bizienne
- i Point d'information
 - + Poste de secours
 - ii Billetterie
 - Sanitaire
 - Sanitaire PMR
 - Parking vélo
 - Parking PMR

Retrouvez les parkings de la ville en scannant le QR Code.





© Véronique Tranchant - Topix Nomade



◆ LES INCONTOURNABLES ◆

LA MESSE MÉDIÉVALE

Dimanche matin, 9h30 à la Collégiale de Guérande, en costume, en musique, un moment hors du temps proposé par la Paroisse Notre-Dame-La-Blanche.

LE DÉFILÉ

Plus de 2 000 personnes costumées déambulent dans les rues de la cité médiévale. Chevaux, jongleurs, musiciens, troubadours, acrobates et autres saltimbanques animent ce défilé. Composé de professionnels du spectacle mais aussi de Guérandais et de visiteurs, il s'étire autour des remparts et entre les portes de la ville. Venez costumés et rejoignez l'emplacement pour les visiteurs.

LE GRAND BAL

Trois groupes, trois ambiances à danser. Samedi soir à partir de 21h30 place Saint-Aubin.

◆ GRANDES ANIMATIONS ◆

Pas moins de 142 représentations, en fixe ou en déambulation, seront proposées grâce à la présence de 22 compagnies professionnelles du spectacle vivant, dont 10 bretonnes, et 13 compagnies amateurs.

◆ TAVERNES ◆

Les associations guérandaises vont affoler vos papilles dans l'une des tavernes place Saint-Jean et autour des remparts. Venez ripailler et festoyer. On vous le garantit, votre panse sera bien remplie ! Sur place ou à emporter. Et pour mieux mangeailler, n'oubliez pas de réserver.

◆ CAMPS DE VIE ◆

Des passionnés s'installent au cœur de la cité pour vivre et transmettre leur engouement pour l'époque médiévale. Déambulez autour de leurs camps aménagés comme au Moyen Âge et découvrez leurs propositions d'animations : tir à l'arc, jeux de rôle, forge, poterie, sculpture, jeux bretons, balades à poney, marché médiéval, initiation aux armes et à la confection de couronnes de fleurs, mini-ferme, calligraphie, marionnettes et ateliers lecture pour les enfants, cuisine sur feu de camp...

BILLETTERIE POUR LES 3 SPECTACLES

D'ores et déjà accessible sur ville-guerande.fr, la vente en ligne de billets restera ouverte pendant toute la durée de l'évènement. Les 1^{er} et 2 juin, deux points de vente seront disponibles à la Coulée verte et aux Halles de la place Saint-Aubin.

- **La dernière joute**, CowProd : Cascades impressionnantes, combats, duels de joutes à la lance brisée, pour l'honneur des gentes dames de Guérande ! Que le plus valeureux de ces chevaliers gagne ce tournoi !
- **Gandhor, Mestre Fauconnier**, par la Fauconnerie Marche : Spectacle regroupant 7 à 10 rapaces différents. Fascinant !
- **L'improbable quête des Maroufles**, Sonjévécés : Théâtre burlesque pour toute la famille. Par la comédie, la manipulation d'objets, des bruitages et des effets magiques, le public est invité dans un enchaînement de scènes rocambolesques et loufoques.

Suivez-nous !

@ Partagez vos photos avec **#fetemedievale** !

Spectacles, animations, lieux de restauration et informations pratiques sur nos réseaux sociaux et ville-guerande.fr



Agenda

Juin

P'tit déj pour bébés lecteurs

Mercredi 5 juin - 10h30

Un moment gourmand de lectures avec votre bout d'chou.

Sur réservation : 02 40 24 75 91 - De 0 à 4 ans
Médiathèque

Jeux vidéo

Mercredi 5 juin - 14h à 17h

Sur PC, consoles ou avec le casque de réalité virtuelle.

Infos : 02 40 24 75 91 - Dès 9 ans
Athanon - Salle multimédia

Réseaux sociaux (formation numérique)

Jeudi 6 juin - 16h15 à 17h45

Découvrir les principaux réseaux sociaux (Facebook, Twitter, LinkedIn...), leur principe de fonctionnement ainsi que les règles d'usage.

Tarif : 5€ / tarif réduit : 1,50€
Sur inscription : 02 40 24 75 91
Athanon - Salle multimédia

L'art breton à travers les faïences

Jeudi 6 juin - 18h

Didier Gouin - Les Amis de Guérande

Athanon - Salle Anne de Bretagne

Fête médiévale



Samedi 1^{er} et dimanche 2 juin

Deux jours pour plonger au cœur du XIV^e siècle, avec pas moins de 142 spectacles proposés.

Marché bio et artisanal

Samedi 8 juin - 10h à 16h

Association les Consom'acteurs

La Madeleine

Elections européennes

Dimanche 9 juin

8h-18h

Plus d'infos auprès du service des élections au 02 40 15 60 40



Montage vidéo - Cycle de 3 ateliers

Mardi 11 juin - 14h15 à 15h45

Payant - Sur inscription : 02 40 24 75 91
Athanon - Salle multimédia

Prise en main de Canva

Mardi 11 juin - 16h15 à 17h45

Payant - Sur inscription : 02 40 24 75 91
Athanon - Salle multimédia

Bloquer les pubs sur internet

Jeudi 13 juin - 14h15 à 15h45

Payant - Sur inscription : 02 40 24 75 91
Athanon - Salle multimédia

Streaming et téléchargement libre en musique

Jeudi 13 juin - 16h15 à 17h45

Payant - Sur inscription : 02 40 24 75 91
Athanon - Salle multimédia

Des questions informatiques ?

Vendredi 14 juin - 10h15 à 11h45

Un temps pour répondre à toutes vos questions sur votre smartphone, tablette, pc...

Sur réservation : 02 40 24 75 91
Athanon - Salle multimédia

Atelier d'écriture Ecrire la rencontre

Samedi 15 juin - 10h à 12h30 et de 14h à 16h30

Karine Parquet, scénariste et romancière, vous invite à prendre la plume et à écrire sur les rencontres : celles qui sont décisives, celles qui sont furtives, celles qu'on oublie, celles dont on rêve...

Payant - Sur réservation : 02 40 24 75 91

Montage vidéo - Cycle de 3 ateliers

Mardi 18 juin - 14h15 à 15h45

Payant - Sur inscription : 02 40 24 75 91
Athanon - Salle multimédia

Partager facilement des photos avec son smartphone

Mardi 18 juin - 16h15 à 17h45

Payant - Sur inscription : 02 40 24 75 91
Athanon - Salle multimédia

Prix BD Première vague 2024 2^e rencontre des lecteurs

Mardi 18 juin - 19h

En partenariat avec la Librairie L'Esprit large 8 BD, un seul gagnant ! Venez les découvrir, et vous inscrire en tant que membre du jury !

Réservation conseillée : 02 40 24 75 91

Sport et santé avec son smartphone

Jeudi 20 juin - 14h15 à 15h45

Payant - Sur inscription : 02 40 24 75 91
Athanon - Salle multimédia

Minecraft

Samedi 22 juin - 14h à 17h

Dès 9 ans

Infos : 02 40 24 75 91
Athanon - Salle multimédia

Visite famille sur le thème de l'eau pour la Journée du Patrimoine de Pays et des Moulins

Samedi 22 juin - 14h30 à 16h30

Gratuit - Informations : Ecole des Arts et du Patrimoine - 06 67 19 91 18
ecole.artspatrimoine@ville-guerande.fr

Des questions informatiques ?

Mardi 25 juin - 10h15 à 11h45

Un temps pour répondre à toutes vos questions sur votre smartphone, tablette, pc...

Sur réservation : 02 40 24 75 91
Athanon - Salle multimédia

Montage vidéo Cycle de 3 ateliers

Mardi 25 juin - 14h15 à 15h45

Payant - Sur inscription : 02 40 24 75 91
Athanon - Salle multimédia

Conseil municipal

Mercredi 26 juin - 18h

Salle du conseil - Hôtel de Ville

La Presqu'île des moulins à vent

Vendredi 28 juin - 18h

Grégoire Judic - Les Amis de Guérande

Athanon - Salle Anne de Bretagne

Presse en ligne et livres numériques

Samedi 29 juin - 14h à 15h30

Présentation et utilisation des ressources numériques disponibles avec le compte lecteur.

Accès libre - Infos : 02 40 24 75 91
Médiathèque

Fête de la musique



Rassemblement paroissial festif

Vendredi 21 juin - 17h à 22h

Par la Paroisse Notre-Dame-La-Blanche
Sur la place du Vieux Marché

À Saillé

Vendredi 21 juin - 16h à 00h

Par le comité des fêtes de Saillé

À La Madeleine

Vendredi 21 juin - 19h à 01h

Par le comité des fêtes et les commerçants et artisans de la Madeleine

À Queniquen

Samedi 22 juin - 15h à 02h

Association Vivre à Queniquen
Sur le terrain du Tenny



Manifestations estivales de la Ville de Guérande

Juillet

Guinguette au pied des remparts

Du 1^{er} juillet
au 1^{er} septembre

Place du marché au bois



Exposition Regards 2024 - Club photo de Guérande

Du 5 au 18 juillet - Du mardi au samedi
10h30-12h30 / 14h-18h

Athanon - Salle Perceval

Guérande Roller Tour

Mardi 9 juillet - 19h à 21h

Les boulevards autour de la cité médiévale seront réservés aux rollers, trottinettes et skates.

Place du marché au bois

Lectures à la Coulée verte

Mercredi 10 juillet - 10h30 à 12h

Les bibliothécaires et l'association Mille-feuilles et Petit lu vous attendent au pied du toboggan, pour des lectures en plein air !

De 0 à 6 ans

A la Coulée verte près de l'aire de jeux

Jeux vidéo

Mercredi 10 juillet - 14h à 17h

Sur PC, consoles ou avec le casque de réalité virtuelle.

Infos : 02 40 24 75 91 - Dès 9 ans

Athanon - Salle multimédia

Zyc'Ô Remparts

Vendredi 12 et samedi 13 juillet - 18h

Festival Rock et blues

Concerts gratuits + restauration sur place
Coulée verte

Bal populaire

Samedi 13 juillet - 18h à 01h

Organisé par le comité des fêtes et les commerçants et artisans de La Madeleine

Ecole Saint-Joseph - La Madeleine

Mardis sportifs

Mardi 16 juillet - 17h à 19h

Les animations sportives gratuites sont l'occasion de découvrir ou pratiquer un sport.

Place du marché au bois

Des questions informatiques ?

Mardi 16 juillet - 10h15 à 11h45

Un temps pour répondre à toutes vos questions sur votre smartphone, tablette, pc...

Sur réservation : 02 40 24 75 91

Athanon - Salle multimédia

Village Vignerons

Mercredi 17 juillet - 16h à 20h

Des vignerons indépendants s'installent au cœur de Guérande pour proposer aux visiteurs, une soirée festive, ludique et gourmande.

Place Saint-Aubin

On lit, on joue !

Jedi 18 juillet - 10h à 12h

Qu'on rêve en regardant les nuages ou qu'on monte à bord d'une fusée, le ciel nous invite au voyage. Partagez lectures et jeux autour du thème « La tête en l'air ! ».

Sur réservation : 02 40 24 75 91 - Dès 5 ans
Médiathèque

Ciné-remparts

Samedi 20 juillet

A la tombée du jour, la place du marché au bois se transforme en salle de cinéma à ciel ouvert.

Les triplètes de Belleville de Sylvain Chomet

Place du marché au bois

Mardis sportifs

Mardi 23 juillet - 17h à 19h

Les animations sportives gratuites sont l'occasion de découvrir ou pratiquer un sport.

Place du marché au bois

Tournoi Mario kart

Mercredi 24 juillet - 14h à 17h

Sur inscription : 02 40 24 75 91 - Dès 9 ans
Athanon Salle multimédia

Retransmission de la cérémonie d'ouverture des Jeux Olympiques de Paris 2024

Vendredi 26 juillet - 19h30

Diffusion sur écran géant

Place du marché au bois

Peintres dans la cité

Dimanche 28 juillet

En intra-muros

Mardis sportifs

Mardi 30 juillet - 17h à 19h

Les animations sportives gratuites sont l'occasion de découvrir ou pratiquer un sport.

Place du marché au bois

Août

Ciné-remparts

Samedi 3 août

A la tombée du jour, la place du marché au bois se transforme en salle de cinéma à ciel ouvert. *Jappeloup* de Christian Duguay

Place du marché au bois

Mardis sportifs

Mardi 6 août - 17h à 19h

Les animations sportives gratuites sont l'occasion de découvrir ou pratiquer un sport.

Place du marché au bois

20 TERRE DE JEUX 24

Un été à la médiathèque

Défis en tous genres !

Du mardi 9 juillet
au samedi 31 août

La médiathèque se met à l'heure olympique, et vous propose tout l'été des défis et jeux à relever seul ou en équipe.

Jeux de société

Enfilez votre maillot et grimpez sur votre vélo ! Les jeux de société autour du sport sont dans les starting blocks.

Casse-têtes

Les jambes et la tête... Faites appel à votre dextérité et à votre logique pour résoudre de nombreux jeux de réflexion.

Cherche et trouve

Qui, quoi, où ? A l'image de l'affiche des JO 2024, aiguisez votre sens de l'observation et plongez dans les décors fourmillants de détails de ces livres-jeux.

Console sportive

Musclez vos pouces ! Entraînez-vous et trouvez des partenaires pour vous affronter dans de nombreux sports sur console Switch.

Puzzles participatifs

Rejoignez le marathon de l'été ! Combien de puzzles de 1000 pièces seront réalisés en deux mois ?

Aux heures d'ouverture de
la médiathèque - espace
animation jeunesse

Plus d'infos au 02 40 24 75 91

Détail des événements
à retrouver sur
ville-guerande.fr

Agenda

Jeux vidéo

Mercredi 7 août - 14h à 17h

Sur PC, consoles ou avec le casque de réalité virtuelle.

Infos : 02 40 24 75 91 - Dès 9 ans
Athanon - Salle multimédia

Festival - Les Celtiques de Guérande

Vendredi 9, samedi 10 et dimanche 11 août

Concerts, Fest-noz, marche chantée, défilé, spectacle, jeux bretons, expos, apéro-concerts, animations...

Infos : lesceltiquesdeguerande.bzh
Boulevard du Nord

Mardis sportifs

Mardi 13 août - 17h à 19h

Les animations sportives gratuites sont l'occasion de découvrir ou pratiquer un sport.

Place du marché au bois

Ciné-remparts

Samedi 17 août

A la tombée du jour, la place du marché au bois se transforme en salle de cinéma à ciel ouvert.
Rasta Rocket de John Turteltaud

Place du marché au bois

Guérande Roller Tour

Mardi 20 août - 19h à 21h

Les boulevards autour de la cité médiévale seront réservés aux rollers, trottinettes et skates.

Place du marché au bois

Jeux vidéo

Mercredi 21 août - 14h à 17h

Sur PC, consoles ou avec le casque de réalité virtuelle.

Infos : 02 40 24 75 91 - Dès 9 ans
Athanon - Salle multimédia

Des questions informatiques ?

Mardi 27 août - 10h15 à 11h45

Un temps pour répondre à toutes vos questions sur votre smartphone, tablette, PC.

Sur réservation : 02 40 24 75 91
Athanon - Salle multimédia

Peinture - sculpture

Du 30 août au 14 septembre

Du mardi au samedi - 10h-12h / 15h-18h

Exposition du GRAG - Groupe de recherche artistique guérandais

Athanon - Salle Perceval

Forum des associations

**Samedi 7 septembre
10h à 17h**

Complexe sportif
de Kerbinou



Partez à la découverte de notre patrimoine !

Exposition extérieure Fiers d'être Ville d'art et d'histoire depuis 20 ans !

Du 28 juin au 26 août

Sur la promenade (à côté de la Porte Vannetaise)

Du 30 août au 23 septembre

Dans le village de Careil (face à la chapelle St-Mathieu)

Informations : Ecole des Arts et du Patrimoine 02 40 15 10 01
ecole.artspatrimoine@ville-guerande.fr

Programmation Porte Saint-Michel

du 16 juillet au 25 août

Découvrez le programme estival de La Porte Saint-Michel pour les petits et les grands !

Visite guidée de la Porte Saint-Michel

Du mardi au dimanche, à 11h30 et 14h30, durée 45 min, tarifs : Adulte 7€, Etudiant Demandeur d'emploi 5€, Enfant 13-17 ans 4€, enfant de moins de 13 ans gratuit.

Un guide conférencier passionné et passionnant vous livre les secrets de l'histoire et de l'architecture des lieux et vous mène jusqu'aux combles, en accès inédit !

Visite famille La Porte Saint-Michel dans tous les sens !

Du mardi au dimanche, à 10h30 et 15h, durée 45 min, conseillée à partir de 5 ans, tarifs : Adulte 7€, Etudiant Demandeur d'emploi 5€, Enfant 13-17 ans 4€, enfant de moins de 13 ans gratuit.

Utilisez vos 5 sens pour découvrir le monument emblématique de la cité médiévale en famille !

Visite 3-6 ans Les P'tits Chevaliers

Les mardis et mercredis à 10h45, durée 20 min, réservation conseillée, tarif : gratuit pour les enfants, 7€ par adulte.

Une visite spécialement conçue pour le tout jeune public qui permet de découvrir l'architecture défensive en images et en chanson !

Enquête Mystère à la Porte Saint-Michel

Du mardi au dimanche à 11h, 14h et 16h, durée 60 min, conseillée à partir de 7 ans, réservation conseillée, tarifs : moins de 6 ans gratuit, 6-12 ans 4€, 13-17 ans 7€, adulte 9€.

Une enveloppe, un message à l'intérieur, et surtout une mission mystérieuse. L'accomplirez-vous jusqu'au bout ? En autonomie, venez explorer la Porte Saint-Michel à travers une série d'épreuves qui vous demanderont de la réflexion, mais pas seulement... la coopération entre petits et grands sera ici indispensable !

Visite théâtrale Les riches heures de la Porte Saint-Michel

Tous les jeudis à 20h30, durée 60 min, réservation obligatoire, tarifs : adulte 10€, 6-17 ans 6€, moins de 6 ans gratuit.

Laissez-vous surprendre par ceux et celles qui ont fait l'histoire de la Porte Saint-Michel dans un moment hors du temps.

Informations : Porte Saint-Michel 02 28 55 05 05
porte.saintmichel@ville-guerande.fr

Et plus de surprises en consultant le programme complet sur : www.portesaintmichel.fr

Guérande, fière ville d'art et d'histoire

Obtenu il y a 20 ans par la commune, le label ville d'art et d'histoire est souvent perçu à travers ses actions éducatives et touristiques, beaucoup moins pour son volet urbanistique. Pourtant, il est incontournable dans la préservation du patrimoine, car si la Ville de Guérande investit chaque année dans les Monuments Historiques dont elle est propriétaire, elle n'est pas la seule. Particuliers, commerçants et associations y œuvrent tout autant.

Des outils urbanistiques au service de l'architecture et du patrimoine

Pour encadrer les projets architecturaux dans les secteurs protégés, la Ville s'est dotée d'un Plan de Sauvegarde et de Mise en Valeur (PSMV) pour l'intramuros, et d'un Plan de Valorisation de l'Architecture et du Patrimoine (PVAP) pour les faubourgs et villages. Ces deux outils ont pour objectif de préserver un cadre urbain harmonieux et de qualité. À la manière d'un référentiel, ils répertorient les possibilités architecturales en fonction des différents niveaux d'intérêt patrimonial. Afin que chacun se les approprie, la commune met gracieusement à disposition des habitants les compétences d'un architecte-conseil et des fiches-conseils thématiques (couleurs, clôtures, véranda, etc.) téléchargeables sur son site internet. Des permanences en mairie ou à distance sont également organisées avec l'Architecte des Bâtiments de France pour répondre aux questions.

+ d'infos

Direction de l'urbanisme, de l'aménagement du territoire et du développement durable de la Ville de Guérande : 02 40 15 60 43
secretariat.serviceurbanisme@ville-guerande.fr

Quelques initiatives inspirantes et exemplaires



Le projet d'extension de cette maison a su intégrer les vestiges d'un bâti ancien, préservant la continuité et l'alignement des maisons en rangée, typiques des villages guérandais.



La rénovation de la façade de l'épicerie de La Madeleine, inspirée de son histoire d'après une carte postale du début du 20^e siècle, embellit autant le commerce que le centre-bourg.



La restauration du four à pain de Kerozan, par l'association Keroz'ensemble, lui redonne son usage d'origine et contribue aujourd'hui à la vie collective du village.

Portrait de propriétaires

Isabelle et Christophe DEPIETS se sont engagés depuis 2021 dans la restauration de leur maison du 17^e siècle située rue du Tricot. Après plusieurs tranches, ils s'attèlent à présent au ravalement des façades et au remplacement des huisseries afin de restituer son caractère authentique. En complément de l'aide financière de la Commune et de la Région, ils ont lancé une campagne de financement participatif auprès

de la Fondation du Patrimoine à laquelle chacun peut contribuer. En contrepartie, ils ouvriront leur propriété à la visite. Une initiative privée qui rappelle l'importance du rôle de chacun et de tous dans la pérennité du patrimoine et de l'attractivité de la ville.

+ d'infos

Pour participer à la campagne de financement :



L'écologie et la défense des agriculteurs et pêcheurs méritent mieux que des phrases creuses !

Comme souvent dans le bulletin municipal, la majorité tente de cacher ses piètres résultats et son absence de vision politique par des articles vides de sens, simples catalogues de poncifs.

Ainsi, dans le dernier numéro, découvre-t-on que la ville a obtenu une première abeille dans le cadre du label Apicité qui en compte trois ... un peu de modestie ne serait pas malvenue, il reste du chemin à faire ! S'en suivent des considérations très générales sur la biodiversité et les pollinisateurs, sans aucune illustration concrète de ce qui se fait sur la commune, sans qu'on comprenne bien quelle est l'ambition à long terme pour atteindre les trois abeilles du label ...

Vient ensuite un article sur l'Atlas de la Biodiversité où l'on découvre qu'il y a des grenouilles et des tritons dans les mares de notre commune et que les haies sont importantes pour la biodiversité !

Ça alors, quelle surprise ! 3 ans d'études pour en arriver là ... Mais surtout pas un mot sur les actions qui permettraient de protéger efficacement cette biodiversité, alors que l'article rappelle l'objectif de développement durable des Nations Unies qui insiste pourtant sur l'urgence à agir dans ce domaine. Rien sur l'artificialisation des terres agricoles sur la commune, ni sur comment favoriser les petites exploitations agricoles biologiques permettant une agriculture paysanne, diversifiée, écologique, de proximité, gages d'une biodiversité préservée... pas de plan d'action ni d'objectifs clairs pour favoriser la plantation ou la sauvegarde des haies et la préservation des zones humides.

Comme pour le « plan vélo », l'évoquer à tout va ne peut cacher que très peu de choses sont faites sur la commune pour favoriser les modes de transports doux. Comme par exemple à Villejames, où des rues viennent d'être réaménagées ... mais sans pistes cyclables ! Par ailleurs, peindre des vélos sur les routes n'en fait pas des pistes cyclables sécurisées.

De même avec le voeu de soutien aux agriculteurs et pêcheurs locaux voté au conseil municipal du 31 janvier et qui est repris dans la tribune de la majorité municipale. Ce texte veut ainsi « proposer des solutions aux représentants de ces filières pour définir ensemble des solutions à court, moyen et long terme pour garantir la pérennité de leur activité ». Nous avons voté pour ce voeu (avec une abstention) car avec une formulation aussi consensuelle, qui pourrait être contre ? Mais il faut aussi dénoncer clairement les accords de libre échange votés par le gouvernement actuel qui cassent nos filières agricoles et de pêche et rappeler que M. Macron a refusé d'adopter des prix planchers pour les produits agricoles français et des prix minimum d'entrée sur les produits importés, mesures proposées par la gauche depuis des années.

Et comme pour M. Macron reprenant la formule de « planification écologique » de la France Insoumise en la vidant de son sens, reprendre à tout va les termes « biodiversité », « écologie », « soutien des filières » ne fait pas une politique. Guérande mérite mieux pour l'environnement et la défense des activités professionnelles locales que ce verbiage : une ligne politique claire, des projets de territoire favorisant concrètement les fermes paysannes et la pêche locale, la lutte contre l'urbanisation galopante pour de la résidence secondaire ... Pour notre part, c'est une ligne politique résolument de gauche, écologiste et anti-libérale que nous défendons. Sans langue de bois.

Vivons Guérande écologique et solidaire !

mercedes.forge@ville-guerande.fr
 jean-noel.desbois@ville-guerande.fr
 gaelle.estay@ville-guerande.fr
 alain.legentil@ville-guerande.fr
<https://vges.fr>



Démocratie en berne !

A Guérande : Notre dernière tribune demandait que le projet urbain Guérandais soit présenté en réunion publique, demande réitérée le 13 mars à la réunion des commerçants.

La réponse est nette: pas de présentation publique !

A Cap Atlantique :

- Lors des Conseils Communautaires, le public ne peut comprendre l'objet des délibérations. Le titre seul est énoncé par le Président suivi du vote. Les conseillers doivent déposer une demande de parole 3 jours avant...
- Pour la consultation en cours sur le PAS (Projet d'Aménagement Stratégique) dans la révision du SCOT, les liens informatiques ne fonctionnaient pas, seule une synthèse est en ligne! Pas d'affichage ni de réunion en mairie.

Comment peut-on dire dans le Projet de Territoire et dans ce PAS que l'avis des habitants compte ?

Guérande l'avenir en presqu'île

guer.av.pres@gmail.com
<https://fb.me/bailhache2020>
www.bailhache2020.com



Bienvenue

Bienvenue à nos amis touristes et résidents secondaires ; Durant la période estivale, Guérande va être vivifiée par bon nombre d'entre vous qui nous rejoignent soit parce qu'ils y ont des attaches familiales ou amicales, soit parce qu'ils sont attirés par les caractéristiques de notre région. Il n'est pas inutile de vous dire : bienvenue et de souhaiter que vous vous sentiez chez vous.

En effet vous avez la mauvaise fortune de ne pas être électeurs dans notre Cité et certains ont la facilité de vous considérer simplement comme des « pompes à fric »

Des résidents secondaires taxés abusivement

C'est le cas pour les résidents secondaires propriétaires de leur logement guérandais qui attendent parfois que leurs conditions professionnelles leur permettent de vivre totalement au pays mais qui se voient taxer à + 60% de leur taxe d'habitation ou plutôt de leur taxe « d'habitation » ... Pour quelles sujétions particulières ? pour quelles dépenses communales supplémentaires engendrées par leur présence ? Ce ne sont pourtant pas eux qui utilisent le plus les services sociaux, éducatifs, culturels ou sportifs ; alors faut-il y voir de la jalousie ? de la démagogie ? En tous cas le prétexte de la cherté des logements ne tient pas, surtout pour une ville qui ne compte que 12% de résidences secondaires

Une offre touristique en deçà de la renommée de la ville

S'agissant des touristes ils sont trop souvent considérés eux aussi comme « des vaches à lait. » Guérande, cité mondialement connue, leur offre-t-elle une vitalité à la hauteur de sa renommée ? L'intra-muros est-il en mesure de répondre à l'attente des visiteurs ? Aucune recette (taxe de séjour, taxe éolienne ...) n'est nommément fléchée pour améliorer leurs conditions d'accueil.

Un besoin de plan d'accueil spécifique en période estivale

Alors que se discute l'aménagement urbain de demain (plan de circulation, cheminements, zones à vocation particulière...) notre groupe a exprimé la nécessité de séparer la période estivale du reste de l'année. Privilégier la vie et la circulation des familles durant l'année mais se mettre durant les mois d'été en dispositif ad hoc pour faciliter l'accueil de ceux qui nous rejoignent. Les résidents qui connaissent bien les enjeux en matière touristique accepteront bien volontiers ces contraintes pour assurer le meilleur accueil à ceux qui viennent les visiter.

Bonnes vacances !

Un nouveau souffle pour Guérande

charles.dekersabiec@ville-guerande.fr
 sylvie.costes@ville-guerande.fr
 jean-luc.baholet@ville-guerande.fr
<https://guerande-nouveausouffle.fr/>



Trop de convention, tue la convention !

Nous sommes inquiets du cumul, **sans optimisation**, de conventions de partenariat avec différents organismes ou associations. Confirmé par le dernier conseil municipal, la majorité n'a de cesse d'avoir recours au conventionnement (certes quelques heures par ci et pas là) pour tout sujet : démocratie locale, citoyenneté des jeunes, environnement ...

Si les sujets en eux-mêmes ne font pas débat, le fait que sans même réfléchir à d'autres solutions, la municipalité signe des chèques et des conventions de manière automatique, pose question.

L'importance de la mise en place de ces actions pour la population guérandaise ne fait aucun doute. Nous considérons simplement que **les services municipaux disposent des compétences nécessaires** pour répondre à ce type d'attentes et de besoins. Devons-nous rappeler qu'une collectivité n'a pas vocation à dépenser l'argent du contribuable sans réfléchir à la solution qui serait la plus responsable, financièrement notamment ? Mais pour ce faire, encore faudrait-il considérer que les échanges entre élus sont le maillon essentiel pour arriver à la décision optimum ; et se défaire de ce manque d'humilité qui amène à penser que l'équipe en place a tout inventé !

Il nous semblait important de conclure cette tribune avec un petit mot pour la Fête médiévale, que nous sommes très heureux de voir faire son retour. **Nous remercions les Guérandais qui ont su faire passer le message de l'importance de cette fête pour notre ville !** Bravo aux bénévoles et aux associations sans qui rien n'aurait été possible.

Pour Guérande Citoyenne

anouk.paolozzi-dabo@ville-guerande.fr
 yannick.danio@ville-guerande.fr



Chères Guérandaises, chers Guérandais,

À l'orée d'une Fête Médiévale repensée, nous espérons que vous aurez plaisir de découvrir les nombreuses nouveautés prévues au programme. Dans cette attente, nous souhaitons vous faire part de sujets d'actualité de votre commune :

Guérande, une commune en bonne santé financière

Lors des élections municipales, nous avons fait de la bonne gestion des deniers publics l'un des principaux engagements de notre mandat. Après avoir voté courant mars le budget pour l'année 2024, nous sommes heureux de pouvoir regarder en arrière avec satisfaction.

La gestion 2023 s'est terminée sur de bons résultats en fonctionnement puisque la Ville parvient à dégager une Capacité d'Autofinancement Nette de 2.6M€. Les dépenses de personnel de la Ville de Guérande sont en hausse mais demeurent contenues, et représentent toujours environ 60% des dépenses réelles de fonctionnement de la Ville, exercice après exercice. En investissement, la Ville a mandaté pour 4.6M€ de dépenses d'équipements et en a engagé pour 2.4M€, qui feront l'objet d'un report cette année. Au final, la Ville de Guérande a réalisé environ 78 % des dépenses d'équipement prévues à son budget 2023 (7M€ sur les 9M€ prévus). La Ville poursuit son désendettement en 2023, avec un encours de dettes qui s'élève à 17.8M€, soit 3,7 années de capacité de désendettement alors qu'elle était de 5,2 années à notre prise de fonction.

Cette gestion financière rigoureuse nous permet de prévoir l'avenir sans augmentation d'impôts. Malgré tout, les propriétaires verront la taxe foncière augmenter de +3,9 au cours de l'année 2024, en raison de la revalorisation forfaitaire des valeurs locatives qui servent de base à son calcul. **Cette hausse est validée par l'Assemblée nationale et non par votre commune.** L'année dernière déjà, cette revalorisation forfaitaire s'élevait +7,1%.

Vous ne toucherez pas à notre drapeau breton !

Début février, nous avons reçu un courrier d'une association nous demandant de retirer les panneaux « Breizh 5/5 » aux entrées de notre commune. **Ce message faisait suite à une autre missive de leur part demandant aux communes de Loire-Atlantique d'enlever le drapeau breton de leurs mairies.**

Notre commune s'est inscrite depuis 2019, lors du précédent mandat, dans le réseau « Breizh 5/5 » à la suite d'une initiative citoyenne de plusieurs associations bretonnantes pour demander un référendum décisionnel concernant la réunification de la Bretagne qui recueillait 105.000 signatures manuscrites, soit plus de 10% du corps électoral de la Loire-Atlantique. Eu égard à cette

initiative et à l'attachement historique de la ville de Guérande à la culture bretonne, Monsieur le Maire avait proposé au Conseil Municipal du 18 novembre de la même année d'émettre un vœu précisant que les élus de la Ville de Guérande seraient disposés à prendre toutes leurs responsabilités afin que l'aspiration démocratique des citoyens soit entendue. Il avait été accueilli favorablement par la grande majorité des élus, tous groupes politiques confondus.

C'est dans cette optique que la commune s'est inscrite la même année au réseau « Breizh 5/5 » qui vise à rendre visible la volonté d'une Bretagne à 5 départements, comme les communes de Batz-sur-mer, Donges ou Saint-Viaud depuis.

Pour nous, la Bretagne est une affirmation. Nous continuerons de défendre notre culture malgré les attaques incessantes d'associations et de groupes d'opposition qui, au sein même de notre Conseil Municipal, se font les porte-paroles de tout ou partie de leurs discours.

Guérande est une ville ouverte sur le monde, profondément attachée à l'Europe, à notre pays et à la Région Bretagne. Ce drapeau breton hissé devant notre Mairie est, à cet égard, le plus beau symbole de la singularité de notre territoire.

Bien-être des animaux domestiques : une cause unanime

À Guérande, votre municipalité agit pour proposer le meilleur équilibre entre les animaux et la vie des habitants.

Alors qu'ils n'étaient que 26 millions en 1988 selon l'INSEE, ce sont aujourd'hui plus de 77 millions d'animaux de compagnie qui partagent notre vie. Un foyer sur deux accueille au moins un animal. Dans le même temps, la notion de bien-être animal évolue à mesure que la perception des rapports entre l'homme et son environnement change. **Le bien-être animal, au-delà de la seule question des animaux domestiques, est une préoccupation croissante.**

Malgré de nombreuses avancées juridiques pour les défendre, les chiffres des abandons d'animaux domestiques révèlent une réalité tragique : près de 340 000 chats et chiens sont livrés à la rue ou à la fourrière chaque année avec une hausse des abandons de 15% sur la seule période estivale.

Alors, à l'approche de l'été, nous vous invitons à devenir bénévoles pour aider les associations du territoire (Anim'ô Espoir : www.animoespoir44.fr et l'APAK : www.apak.fr) que nous avons pu vous faire découvrir dans le précédent numéro de ce magazine municipal. Elles manquent cruellement d'un coup de main. **Nous comptons sur votre aide à toutes et tous pour faire avancer le bien-être animal !**

La Majorité municipale

Le Maire vous répond



Comptez-vous développer le dispositif « Voisins Vigilants » ?

Patrick

La Ville de Guérande, en lien avec la Gendarmerie nationale et l'Etat, adhère à un dispositif différent de « Voisins Vigilants » (qui est une entreprise privée) permettant également de sensibiliser les citoyens aux enjeux locaux de sécurité. Cette démarche intitulée « Participation citoyenne », permet de les rendre acteurs en les invitant à adopter une attitude vigilante et solidaire ainsi qu'à informer les forces de l'ordre de tout fait particulier.

Les objectifs sont nombreux : établir un lien entre les habitants, les élus et la force publique pour accroître la réactivité des forces de l'ordre, renforcer la tranquillité au cœur des foyers et générer des solidarités de voisinage.

Ce dispositif complète les autres actions de prévention de la délinquance conduites au sein de notre commune. Si vous souhaitez rejoindre la démarche, merci de vous signaler à : democratieparticipative@ville-guerande.fr



Vous souhaitez vous aussi adresser une question à votre Maire ?
Envoyez-nous votre message à l'adresse communication@ville-guerande.fr



Y aura-t-il une hausse des impôts ?

Béatrice

Alors que votre municipalité a fait le choix de maintenir le taux de la taxe foncière lors du Conseil Municipal du 27 mars dernier, elle continuera malgré tout d'augmenter à minima de +3,9 % pour les propriétaires. Cette hausse, indépendante de notre volonté, qui touche l'ensemble des propriétaires français dépend de l'État puisqu'elle est indexée sur l'évolution de l'indice des prix à la consommation. Elle avait déjà atteint des sommets en 2023 (+7,1 %), après une autre augmentation en 2022 (+3,4 %).



Le salon des « Journées Européennes des Métiers d'art » fera-t-il son retour l'année prochaine ?

Constance

Après le grand succès de cette deuxième édition avec plus de 7500 spectateurs, nous avons la volonté de reconduire cet événement qui fait rayonner les artisans et commerces locaux.



Budget participatif

À vos votes !

De retour pour une 3^e édition, le budget participatif de la Ville de Guérande est un dispositif qui permet aux Guérandais de proposer des idées puis de voter pour leurs projets préférés. En 2024, la commune dédie un budget d'investissement de 100 000 € à leur réalisation. Les projets sont présentés par les habitants et la concrétisation est portée par la collectivité.

Les projets lauréats de la 1^{re} édition :

- Réaménagement de la cage de football à La Madeleine
- Création d'une œuvre d'art : « Les Montfort, Seigneurs de Guérande »
- La création d'un parc canin

Les projets lauréats de la 2^e édition :

- Aménagements de sécurisation de la rue des Deux Moulins à Mouzac
- Installation d'un kiosque à musique



Pour cette édition 2024, les votes sont ouverts jusqu'au 28 juin prochain à toute personne habitant sur le territoire guérandais (enfant et jeune à partir de 11 ans). Les votes sont ouverts en ligne sur la plateforme mongraindesel.guerande.bzh ou en version papier. Pour celles et ceux qui souhaitent voter en version papier, une urne est ouverte à l'hôtel de ville, 7 place du Marché au Bois. Il suffira d'y déposer le coupon ci-dessous préalablement rempli. Vous pouvez voter pour les différents projets que vous souhaitez voir réaliser dans la limite de l'enveloppe de 100 000 € TTC.

Des permanences en présence des porteurs de projets sont prévues le 15 juin devant la Porte-Saint Michel (10h-12h) et le 19 juin devant la Porte Vannetaise (10h-12h).



Bulletin de vote

Nom : Adresse postale :

Prénom : Téléphone :

Date de naissance : Adresse mail :

Les projets 2024 (les coûts des projets sont encore susceptibles d'évoluer) :

Je souhaite soutenir les projets suivants (cocher plusieurs case pour « remplir » votre panier de 100 000 €)

Une belle aire de jeux au cœur de Guérande (100 000 €)

L'estafète – La guinguette à Roulettes (50 000 €)

Circuit ludique et éducatif pour piétons et cyclistes (70 000 €)

Maison de Careil (100 000 €)

Lutte contre le frelon asiatique (25 000 €)

Équipements sportifs de plein air (60 000 €)

Scannez ce QR-Code pour retrouver toutes les informations sur les projets de cette 3^e édition



+ d'infos

mongraindesel.guerande.bzh - Pour nous contacter : democratieparticipative@ville-guerande.fr

